

ÉDITION  
ARDÈCHE



PAGE 5

## Prix Stars & Métiers, portrait d'un candidat ardéchois

p4

### TERRITOIRE

Vos référents territoriaux

p12

### DOSSIER

Les déplacements des artisans du bâtiment à l'étude

p16

### ZOOM

Le Numérique



Chambre  
de  
**Métiers  
et de l'Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO  
est à vos côtés pour  
vous conseiller et vous  
accompagner dans votre  
vie professionnelle comme  
dans votre vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur  
maaf.fr ou sur l'appli mobile  
MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel  
gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile  
MAAF et Moi



# ÉDITO



**N**ous y voilà ! Inscrite dans la loi PACTE, préparée depuis 18 mois, annoncée dans le précédent magazine, la régionalisation du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat est désormais une réalité. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la CMA Ardèche fait partie de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour vous ? Plus de proximité, plus de services...

Avec la mise en place de 9 commissions territoriales qui maillent le territoire ardéchois, vos artisans élus, que je vous invite à découvrir en page 4, sont facilement accessibles sur votre territoire. Ils se sont présentés aux artisans ardéchois lors d'un webinaire de « vœux connectés » organisé fin janvier. Ils ont déjà commencé à sillonner le territoire, s'engageant sur des actions, des projets.

Concernant la présence des services sur le territoire, la CMA reste à votre disposition à Guilhaud-Granges et Aubenas avec une amplitude horaire augmentée. Nous sommes également présents via des permanences à Davézieux, Le Teil, Bourg-Saint-Andéol, et nouveauté de ce début d'année, sur la CAPCA avec qui je viens de signer un partenariat économique sur 3 ans. La CAPCA, 2<sup>e</sup> EPCI de l'Ardèche en nombre d'artisans, devient ainsi le 10<sup>e</sup> territoire partenaire de la CMA !

Plus de services, c'est aussi la priorité donnée à l'accompagnement de votre entreprise dans la transition numérique et la transition écologique.

En matière de numérique, notre offre de services s'enrichit de nouvelles formations, à découvrir en page 20 ; pour les micro-entrepreneurs, qui représentent près de la moitié des entreprises artisanales en Ardèche, nous lançons CMA'gestion, un logiciel de gestion spécialement conçu pour eux. 2021 est ainsi une année de changements pour votre CMA.

Profitez-en pour nous rencontrer, vous faire accompagner, vous former.

Fabienne Munoz,  
Présidente de la CMA Ardèche

## SOMMAIRE

4

TERRITOIRE

5

ACTUALITÉS

6-11

INFORMATIONS

12-15

DOSSIER

Enquête mobilité

16-19

INFORMATION RÉGION

20-21

FORMATIONS 2021

22

Conseil en Évolution Professionnelle

23

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

24-25

ARDÈCHE OPPORTUNITÉS

26

INDICES ET REPÈRES

AGENDA

MOUVEMENTS DU RM

Directeurs de la publication : Fabienne Munoz, Présidente de la CMA Ardèche et Serge Vidal, Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes  
Rédacteur en chef : CMA Auvergne-Rhône-Alpes  
Rédaction : Danielle Chanet, CMA Auvergne-Rhône-Alpes  
Conception : *Le Magazine*  
Photographies et Illustrations : CMA Auvergne-Rhône-Alpes, Adobe Stock, Éric Moroni

Impression : Imprimerie CHAMPAGNAC  
Routage : CIFEAMKG  
N° ISSN : 2426-4482  
Numéro 361 - Mars 2021  
Tirage : 9 637 exemplaires  
Édité par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes  
Siège : 10 rue Paul Montrouchet - 69002 Lyon





# DERNIER BUREAU POUR LA CMA ARDÈCHE

Les membres du Bureau de la CMA Ardèche se sont réunis le 14 décembre 2020 Guilherand-Granges pour leur dernière séance. L'occasion de prendre une photo-souvenir avant la régionalisation du réseau des CMA au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La suite de leur mandat s'exerce désormais au sein de la conférence départementale des territoires et des 9 Conseils territoriaux qui viennent d'être créés, ainsi que dans les instances de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes.



La Présidente Fabienne Munoz entourée des membres du Bureau.

## Vos référents sur les territoires

Dans le cadre de la régionalisation, afin d'assurer la présence des élus sur tous les territoires, le Bureau de la CMA Ardèche a procédé à un découpage de l'Ardèche en 9 commissions territoriales (dont 2 bidépartementales Ardèche/Drôme). Chaque commission est animée par un (ou deux) élus référents, chefs d'entreprise artisanale représentant la diversité des métiers (Cf. carte ci-contre). Ces élus se sont présentés aux artisans ardéchois lors des vœux connectés de la CMA en webinar le 27 janvier.

Les chiffres correspondent au nombre d'entreprises artisanales par territoire





## L'ATELIER DE L'ÉBÉNISTE À AUBENAS, CANDIDAT À L'ÉDITION 2021 DU PRIX STARS & MÉTIERS

**Pour Joseph Vallon,  
artisan-ébéniste,  
l'ébénisterie est avant tout  
un héritage familial.**



L'histoire commence en 1972, avec la création en Ardèche méridionale d'un atelier d'ébénisterie par Marc Vallon. Joseph, son fils, est imprégné dès son plus jeune âge par l'ambiance, les odeurs et les couleurs de l'atelier, ainsi que par les gestes professionnels de son père. Il décide naturellement de suivre la voie familiale et intègre les Compagnons du Devoir. Durant les 9 années de son Tour de France, il multiplie les échanges et les rencontres au sein de nombreuses entreprises. Ces expériences lui permettront d'enrichir ses

compétences, de développer sa créativité et d'asseoir sa passion pour le métier. En 2005, il reprend l'Atelier avec la ferme volonté de perpétuer la tradition familiale, tout en associant les savoir-faire acquis durant ses années de formation. Challenge réussi pour ce chef d'entreprise qui, au fil des 15 dernières années, a su développer les valeurs familiales qui animaient déjà à l'époque l'entreprise : transmission des savoir-faire, engagement fort dans une démarche qualité, écoconception, méthodes de fabrication respectueuses des règles de l'art et empreintes de modernité et d'innovation.

Les reconnaissances sont nombreuses : label AEF (Artisans Ébénistes de France), perfectionnement professionnel à l'académie des Savoir-faire de la fondation d'entreprise Hermès, lauréat régional au concours Création d'Atelier d'Arts de France à 3 reprises (2017, 2018, 2020), Maître Artisan depuis 2018. Espérons que le Prix Stars et Métiers, édition 2021, s'ajoute au palmarès de cet artisan animé par le goût de l'excellence, qui façonne ses créations en alliant harmonieusement design, esthétique et fonctionnalité

dans la recherche permanente de la satisfaction client.

Nous lui souhaitons bonne chance !

### CONCOURS STARS & MÉTIERS l'excellence au cœur de l'Artisanat



Le prix national Stars & Métiers est organisé en collaboration entre le réseau des Banques Populaires

et le réseau des CMA pour encourager l'excellence, l'audace et l'innovation, et mettre en lumière des chefs d'entreprises passionnés. Il récompense la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire. Quatre catégories de Grands Prix sont proposées : Entrepreneur (développement commercial exemplaire), Exportateur, Innovation, Responsable (capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales).

## Du pain comme autrefois en centre-ville d'Aubenas



La CMA s'engage pour le maintien d'un tissu artisanal de qualité dans les centres-villes et centres-bourgs.

La présence des métiers de bouche au cœur de nos communes est un élément fondamental de leur attractivité. Ainsi, Sylvain Arzac a été accompagné par la CMA dans un projet de création d'une boulangerie traditionnelle proposant la cuisson au four à bois au centre d'Aubenas. Titulaire d'un diplôme et d'une expérience dans le métier, il a mis en place un concept alliant modernité, avec un magasin ouvert sur le fournil, et tradition avec une méthode de cuisson du pain

qui remonte aux origines du métier. La CMA l'a conseillé dans toutes les étapes de son projet : structurer sa démarche, établir son prévisionnel, monter son dossier de financement (dont le Prêt Artisan à taux zéro, avec la CMA, la Banque Populaire, la SOCAMA et la Région). Sylvain Arzac accueille ses clients boulevard Gambetta à Aubenas depuis septembre. Il y propose une large gamme de pains d'antan, viennoiseries et pâtisseries sucrées et salées.



# « BRAVO LES ARTISANS ! » DISENT LES COLLÉGIENS...

L'opération « Bravo les artisans ! » permet à des collégiens de se familiariser avec les métiers de l'Artisanat en les découvrant de façon concrète lors d'un stage de découverte dans une entreprise artisanale.



L'objectif de « Bravo les Artisans » est de favoriser le rapprochement entreprise/école, de faire connaître les métiers aux jeunes, de faire évoluer leurs représentations des métiers manuels et de participer à la construction de leur projet professionnel. Ils saisissent ainsi l'opportunité d'une immersion dans l'univers artisanal, au moment crucial de l'orientation scolaire. Les jeunes sont des volontaires accueillis dans l'entreprise durant au moins 10h en dehors du temps scolaire, durant les congés de février et/ou les congés d'avril. Ils sont couverts par une convention de stage signée par la CMA. À l'issue du stage, les jeunes présentent devant leurs camarades de classe l'activité et les métiers de l'entreprise. L'action « Bravo les Artisans », soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est réalisée en partenariat avec l'Éducation nationale et la CMA depuis plus de 20 ans.



► **Contact : Séverine Degiron – 04 75 07 54 00**  
[polepma@cma-ardeche.fr](mailto:polepma@cma-ardeche.fr)



**Vous souhaitez accueillir de jeunes stagiaires volontaires dans votre entreprise ?**

Adressez-nous un mail à [polepma@cma-ardeche.fr](mailto:polepma@cma-ardeche.fr) ou retournez dès maintenant le coupon ci-dessous



### ENTREPRISE D'ACCUEIL POUR UN STAGE

À retourner à CMA Ardèche – BP 356 – 07502 Guilherand-Granges

Entreprise : .....

Nom du chef d'entreprise : .....

Activité de l'entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Avant le 1<sup>er</sup> juin 2021

## TAXE d'APPRENTISSAGE

Versez le **13 %**

au **C**entre d'**A**ide à la **D**écision

de votre **CMA**

**Soutenez la formation  
des apprentis de l'artisanat.**

**Contactez-nous !  
LA CMA VOUS AIDE.**



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

## La retraite : ralentir pour vivre à fond !

La prévoyance, la santé, la retraite, le développement de l'épargne, la protection des proches, ce sont nos sujets, au quotidien, depuis plus de 100 ans.

Nous pensons que l'avenir se prépare beaucoup mieux si l'on se pose aujourd'hui les bonnes questions. Ainsi, nous accompagnons nos assurés sur le long terme et leur apportons repères et conseils pour les rendre acteurs de leur santé, de leur retraite, de la protection de leurs proches et de leur patrimoine.

Faites le point avec un expert pour vous accompagner dans vos projets de vie :

- 5 minutes pour prendre rendez-vous
- 1 heure pour un bilan personnalisé
- La même couverture chaque saison

En partenariat avec les chambres de métiers et de l'artisanat, ce bilan vous est offert, confidentiel et sans engagement.

**Ne tardez plus, réservez votre bilan dès maintenant en envoyant un mail à l'adresse suivante :**  
[drlyon@ag2rmondiale.fr](mailto:drlyon@ag2rmondiale.fr)  
Ou scannez pour vous inscrire directement



**AG2R LA MONDIALE**  
Prendre la main  
sur demain



# SALON ITINÉRANT DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

## Aubenas – 29 avril 2021

Chaque année, c'est l'évènement phare de l'Artisanat et des métiers en Ardèche. La 4<sup>e</sup> édition du Salon est en cours de préparation.



**A**u plus proche des territoires pour valoriser la richesse des savoir-faire, le Salon des métiers de l'artisanat poursuit son itinérance en Ardèche. Après Guilherand-Granges, Le Teil et Davézieux, il fera escale à Aubenas le jeudi 29 avril 2021. Une belle occasion d'offrir sur un même site, l'espace Lienhart, une véritable vitrine de l'excellence et de la diversité des savoir-faire artisanaux. Cet évènement d'exception, axé sur la valorisation et la démonstration du geste professionnel artisanal par les professionnels eux-mêmes est destiné aux jeunes et au grand public. Il offre la possibilité aux professionnels de faire partager la passion de leur métier et permet aux jeunes du territoire de découvrir les perspectives d'avenir dans le secteur artisanal : bâtiment, services, alimentation, fabrication, métiers d'Art... tous les secteurs d'activité sont représentés.

▷ Venez partager la passion de votre métier et participer à la valorisation de votre savoir-faire artisanal en prenant contact dès maintenant au 04 75 07 54 00 ou par mail à : [polepma@cma-ardeche.fr](mailto:polepma@cma-ardeche.fr)





# L'ARTIMOBILE

L'Artimobile a repris sa tournée ardéchoise à la rencontre des jeunes pour faire découvrir les métiers de l'Artisanat, les voies de formation et permettre d'appréhender le monde de l'entreprise. Retour sur deux sorties à Saint-Péray et à Aubenas.



## PREMIÈRE SORTIE DEPUIS LE CONFINEMENT À SAINT-PÉRAY, AU COLLÈGE DE CRUSSOL

Le 4 décembre, près de 150 jeunes ont accueilli l'intrigant camion orange de la CMA et sont venus découvrir les métiers de l'Artisanat. Des échanges très riches avec des chefs d'entreprise du secteur : Karine Robert, boulangerie-pâtisserie « Pains et Délices » (Guilherand) et Gilles Aharonian, charpentier « Sarl Traversier » (Saint-Péray), accompagnés de Jean-Marie

Mazière, responsable de formation « Compagnons du Tour de France ».

## NOUVELLE SORTIE À AUBENAS, AU COLLÈGE ROQUA

Le 15 décembre, près d'une centaine d'élèves ont découvert les métiers de l'Artisanat et ont expérimenté en exclusivité les casques de réalité virtuelle nouvellement embarqués à bord de l'Artimobile. Les élèves ont été captivés par les présentations des savoir-faire et des expériences des chefs d'entreprise présents :

Dominique Bouschon, Sarl Bouschon et Fils, peinture/plâtrerie (Labégude) et Nicolas Broche, Maison Broche, boucherie (Les Vans). Merci aux chefs d'entreprise artisanale qui prennent de leur temps pour participer aux différents temps de découverte de la passion pour leur métier. Une belle façon de susciter des vocations et de préparer l'Artisanat de demain.

▷ **Contact : Nathalie Vossey**  
[polepma@cma-ardeche.fr](mailto:polepma@cma-ardeche.fr)  
05 75 07 54 00





# ATELIER DU BIJOU : UNE OPPORTUNITÉ POUR CRÉER SON ENTREPRISE

Un des trois créateurs hébergés à l'atelier du bijou a ouvert son propre atelier-boutique au Cheylard. Un atelier individuel est donc disponible à la pépinière.

L'atelier du bijou est une pépinière d'entreprises spécialisée dans les métiers de la bijouterie. Implanté en Centre Ardèche, à Saint-Martin-de-Valamas, il offre depuis 2018 à de jeunes professionnels de la bijouterie des conditions privilégiées pour se développer : 3 ateliers équipés en mobilier, des machines mutualisées, une animation assurée par les partenaires du projet, dont la CMA (mise en réseau local, suivi personnalisé de l'activité, formations, organisation d'événementiels collectifs, accompagnement à la sortie de pépinière, etc.), un loyer modéré, un grand espace muséal permettant des formations, des expositions...

Les recrutements se font sur dossier, pour une entrée dans les lieux prévue en avril 2021.

► **Pour en savoir plus, être conseillé sur une création d'entreprise en bijouterie, et recevoir le dossier de candidature, contactez sans attendre :**

**[l.monneroy@cma-ardeche.fr](mailto:l.monneroy@cma-ardeche.fr)  
04 75 07 54 65  
ou la communauté de communes  
Val'Eyrieux :  
[accueil@poleyrieux.fr](mailto:accueil@poleyrieux.fr)  
09 70 65 01 17**

l'atelier du bijou 



## RÉUNION RÉGIONALE AVEC VAL'EYRIEUX

Une visioconférence s'est tenue le 10 novembre entre la CMA et Val'Eyrieux afin de réfléchir à l'offre de services aux territoires de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Fabienne Munoz, Présidente de la CMA Ardèche, André Mollard, Président de la CMA Savoie, ainsi que plusieurs élus et techniciens des CMA Auvergne-Rhône-Alpes ont échangé avec Patrick Marcaillou, Vice-Président de Val'Eyrieux en charge de l'Économie et Morgane Maitrias, Directrice du pôle économie et aménagement de Val'Eyrieux.

L'objectif était de cerner au plus près les besoins des territoires en matière d'accompagnement par la CMA.

Le choix de Val'Eyrieux, pour cette réunion régionale, n'était pas laissé au hasard : en effet, le territoire et la CMA Ardèche sont partenaires sur de nombreux projets :

atelier du bijou, mais aussi formations, accompagnement des entreprises labellisées « Vallée du Bijou », sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat artisanal, etc.

**VAL'EYRIEUX**  
communauté de communes



# ACCOMPAGNEMENT POUR LES JEUNES ENTREPRISES

La création d'entreprise a le vent en poupe et séduit de nombreux porteurs de projet. Preuve de cet engouement, entre 2015 et 2019, le nombre de porteurs de projet accompagnés par les CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes a augmenté de 80 % ! Sur les 30 000 entreprises créées en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes, 19 000 sont des micro-entreprises. Pour une majorité des porteurs de projet de création/reprise accueillis par les CMA, le niveau de préparation apparaît insuffisant, notamment le prévisionnel financier et l'étude de marché, ainsi que l'étude de l'adéquation « homme/projet ». Face à ce constat, la CMA met en place des accompagnements permettant de

renforcer la pérennité à terme de ces jeunes entreprises :

## **Une formation collective** « C'MA Gestion »

Les CMA ont développé un outil de gestion en ligne pour la micro-entreprise. Ergonomique, performant et simple d'utilisation, C'MA Gestion Micro permet de réaliser un devis ou une facture en moins d'une minute. Le logiciel permet également d'obtenir une visibilité instantanée de ses chiffres. Avec ce nouvel outil qui sera lancé très prochainement, les chefs d'entreprises auront la possibilité de gérer leur activité en quelques clics depuis leur PC ou smartphone.

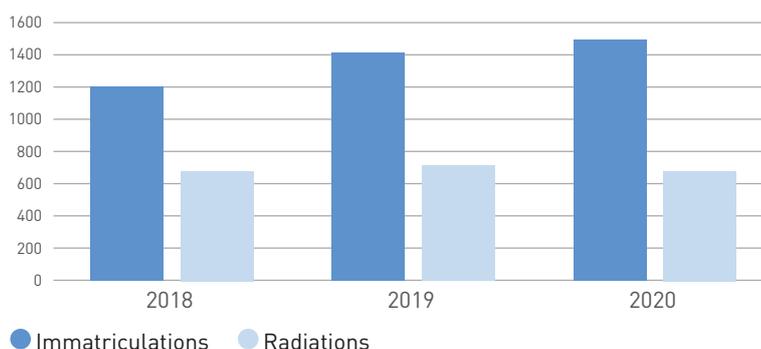
## **Un accompagnement individualisé par un expert en gestion d'entreprise**

Intégralement pris en charge par le Conseil de la Formation, cet accompagnement se déroule en entreprise sur une demi-journée, pouvant aller jusqu'à 3 demi-journées selon les besoins de l'entreprise. Il est réservé aux jeunes entreprises de moins de 24 mois. Les thématiques abordées sont essentielles à la pérennité des entreprises (suivi du prévisionnel financier, tableaux de bord de gestion...)

▷ **Contact : Carine Valentin,**  
[formemploi@cma-ardeche.fr](mailto:formemploi@cma-ardeche.fr)  
**04 75 07 54 57**

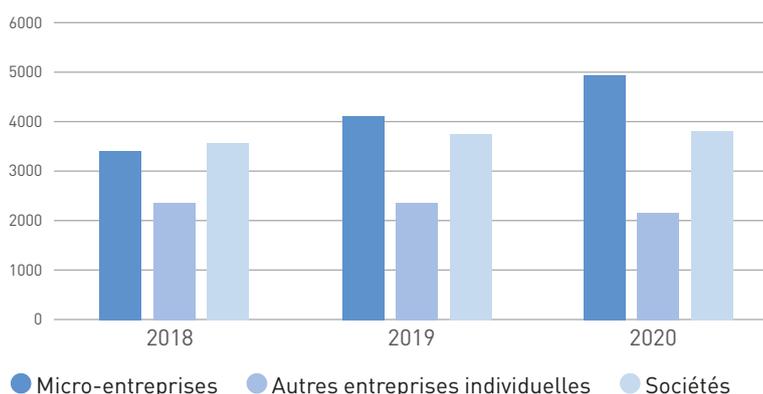
## Évolutions du Répertoire des Métiers

### TENDANCE DES IMMATICULATIONS ET RADIATIONS DEPUIS 2018



Depuis 2018, les immatriculations d'entreprises artisanales en Ardèche sont en croissance régulière, alors que le nombre des radiations reste stable. Au printemps 2020, le confinement a nettement ralenti la création d'entreprises sur les mois d'avril et mai. Toutefois, la création d'entreprise a repris avec vigueur à partir du mois de juin et ce jusqu'en fin d'année.

### ZOOM SUR LES STATUTS JURIDIQUES



Le succès de la micro-entreprise en Ardèche se poursuit : 45 % des entreprises artisanales actives au 31 décembre 2020 sont des micro-entreprises. Le nombre de micro-entreprises en Ardèche a ainsi augmenté de 3 421 à 4 916 en 2 ans. L'Ardèche compte au total 10 685 entreprises artisanales au 31 décembre 2020.

# LES DÉPLACEMENTS DES ARTISANS DU BÂTIMENT À L'ÉTUDE



**Engagée dans la transition énergétique des entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ADEME et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), a conduit une étude sur la mobilité des entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes.**

Cet état des lieux, riche d'enseignements, permettra de proposer aux artisans les actions les plus opportunes pour les accompagner vers des solutions pertinentes d'écomobilité. Près de 2 000 entreprises ont répondu à cette enquête réalisée de mars à mai 2020 auprès de 33 000 entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes, soit un échantillon représentatif des 51 333 entreprises de ce secteur inscrites au Répertoire des Métiers. Laurent Caverot, responsable environnement et innovation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, nous en présente les principaux enseignements.

## DES RÉSULTATS INSTRUCTIFS

### *Le parc des véhicules*

La première information à tirer des résultats de cette enquête concerne les caractéristiques du parc des véhicules des entreprises. Dans notre région, le nombre de véhicules des entreprises du bâtiment est estimé à 92 000 (soit 1,8 véhicule par entreprise) avec cependant une majorité d'entreprises ne disposant que d'un véhicule. Il s'agit à 75 % d'utilitaires légers de type Transit, Master, Kangoo ou encore Berlingo. L'enquête révèle également que le parc des entreprises artisanales est âgé de huit ans en moyenne et qu'un quart a plus de 12 ans.



En matière de projection, il apparaît que 25 % des entreprises ont l'intention de renouveler leur parc, soit environ 23 000 véhicules âgés de 10,4 ans, et ce dans un délai de moins d'un an dans 43 % des cas.

### **Le financement et le coût de la mobilité**

L'enquête apporte un éclairage sur le financement des véhicules et montre que 43 % des artisans autofinancent leur véhicule. Autre constat et non des moindres : les entreprises méconnaissent souvent le coût de la mobilité. L'étude démontre en effet que les coûts de déplacements ne sont pas toujours intégrés dans le calcul du coût de revient d'un chantier.

Ainsi 36 % des entreprises ne prennent pas en compte directement leurs coûts de déplacement, quelle que soit leur zone géographique d'implantation. 25 % appliquent un forfait et seulement 13 % répercutent le coût réel de ce poste déplacement.

### **La distance parcourue et le temps de déplacement**

Sur l'ensemble de leur parc de véhicules, les entreprises artisanales situées en grandes villes et en zones rurales parcourent 25 000 km par an en moyenne (soit 18 000 km / véhicule) alors que celles situées en zones urbaines denses et périurbaines en parcourent en moyenne 32 000 (soit 22 000 km par véhicule). Environ la moitié des véhicules roulent entre 10 000 et 30 000 km par an. La zone d'intervention de ces entreprises se situe dans un rayon de 15 à 50 km pour 65 % d'entre-elles. Les temps de déplacement ne dépassent pas une heure par jour pour la moitié des entreprises. Mais pour 17 % des artisans, ces temps sont de deux heures et plus par jour et c'est logiquement dans les grandes villes qu'ils sont les plus élevés. Ainsi, pour certaines entreprises, sur une semaine de cinq jours de travail à 35 heures, ces déplacements peuvent être supérieurs à 15 heures soit près de 50 % de temps de travail non effectif sur un chantier. Point positif à souligner, afin d'optimiser leurs déplacements, 69 % des artisans ont déjà mis au point une organisation spécifique de leurs chantiers et plus encore des déplacements annexes (déchetterie, approvisionnement grossistes...).

### **Les artisans du bâtiment en route vers l'écomobilité**

L'étude a également permis de constater que les artisans sont déjà engagés vers des solutions d'écomobilité, mais que d'autres actions peuvent être mises en place pour les accompagner. Ainsi 30 % des entreprises

renouvellent régulièrement leur parc automobile avec des véhicules plus propres. En outre, 24 % des artisans affichent une forte adhésion à l'achat d'un véhicule de type électrique, GNV, hybride ou dans un avenir proche de véhicules hydrogène, et ce dans toutes les zones géographiques étudiées. Les chiffres démontrent donc une maturité des artisans qui reconnaissent en ces véhicules des solutions adaptées à leurs besoins.

### **DES ENSEIGNEMENTS À PRENDRE EN COMPTE**

#### **Des enjeux majeurs**

« L'optimisation des déplacements doit désormais être intégrée dans la stratégie des TPE et PME », souligne Laurent Caverot. Depuis quelques années déjà, en partenariat avec l'ADEME, les conseillers environnement - énergie du réseau des CMA accompagnent les artisans vers l'écomobilité. Mais cette nouvelle étude nous permet d'affiner nos connaissances sur la mobilité des entreprises artisanales du bâtiment. Ainsi, dans la perspective de les accompagner vers des motorisations dites « propres », cette étude met notamment en exergue des points de vigilance tels que le financement de véhicules électriques plus coûteux. Elle témoigne aussi du fait que l'autofinancement et l'emprunt peuvent être un frein à l'achat de ces véhicules plus vertueux. Nous devons donc réfléchir à des solutions adaptées.

#### **Optimiser le coût de la mobilité**

De même, concernant le coût de la mobilité, l'enquête démontre que des efforts sont encore à fournir pour sensibiliser les entreprises à l'importance d'intégrer le coût réel de la mobilité. Cette connaissance est une étape préalable pour ensuite accompagner les entreprises vers l'optimisation et la réduction des coûts. Concernant le rayon d'intervention, les CMA peuvent ►



► accompagner les entreprises pour mieux qualifier leurs déplacements quotidiens. Une problématique à rapprocher de celle des temps de déplacement dans les zones de forte densité de circulation. Des actions comme le décalage des interventions sur des horaires moins denses ou une meilleure organisation des chantiers peuvent être proposées aux artisans.

#### **Accélérer le changement**

Cette étude nous apprend également que de plus en plus d'artisans optent pour l'achat de véhicules propres. Avec les acteurs du territoire, les collectivités, il nous revient donc de leur proposer des actions concrètes pour les aider à accélérer le changement. Nous devons également comprendre pourquoi des solutions comme la formation à l'écoconduite ou le vélo-cargo,

qui s'avèrent pourtant être de vraies solutions pour réduire les consommations de carburant ainsi que le coût de ce poste, ne recueillent pas actuellement l'adhésion des artisans. Un travail d'explication sur ces solutions alternatives doit être engagé afin de diffuser ces nouvelles pratiques auprès des entreprises. Les enseignements de cette enquête sont précieux. Ils vont permettre aux CMA de déployer des actions collectives et individuelles pour répondre vraiment aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment. »

▷ **Découvrez l'intégralité des résultats de l'étude sur :**  
[crma-auvergnerhonealpes.fr](http://crma-auvergnerhonealpes.fr)

Soutenu  
par



#### **ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS L'ÉCOMOBILITÉ**

Afin d'accompagner les artisans qui souhaitent optimiser leurs déplacements, limiter leurs coûts et améliorer la rentabilité de leur entreprise, les conseillers environnement-énergie des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, s'appuient sur différents outils de sensibilisation et d'accompagnement avec, notamment, un diagnostic mobilité adapté à la TPE pour mettre en place les solutions les plus adaptées.

#### **NOUS CONTACTER**

Laurent Caverot, responsable environnement et innovation à la CMA Auvergne-Rhône-Alpes / 04 72 44 15 61  
[laurent.caverot@crma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:laurent.caverot@crma-auvergnerhonealpes.fr)





## INTERVIEW

Christophe Hurez

*Directeur de projet  
Stratégie et analyse  
de la mobilité du Cerema*

**Quels sont les enjeux liés à la mobilité artisanale ?**

L'activité artisanale requiert de fréquents déplacements professionnels par exemple pour s'approvisionner en matières premières, livrer des produits ou accéder à un chantier. L'organisation et la maîtrise de cette mobilité constituent une préoccupation de plus en plus forte pour ce secteur d'activité sachant qu'elle devient à la fois plus coûteuse et plus contrainte,

en particulier en ville avec les difficultés croissantes de circulation et de stationnement. Pour les acteurs publics, la régulation des circulations effectuées en véhicules utilitaires légers (VUL), dont les artisans sont les principaux utilisateurs, est également un enjeu majeur. Ces trafics sont en effet en hausse continue et constituent une source de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques d'un niveau désormais comparable à celui des poids lourds.

**Quelles sont les finalités de l'enquête menée par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema ?**

Alors que les pouvoirs publics mettent progressivement en place des actions nouvelles de régulation des circulations des VUL, notamment à travers l'instauration de zones à faibles émissions, l'utilisation du

parc de VUL reste mal connue en comparaison à celle des voitures ou des poids lourds. Si des études ont été menées dans quelques grandes agglomérations, les enquêtes relatives à l'usage des véhicules utilitaires à une échelle régionale, en s'intéressant à leur utilisation aussi bien en milieu urbain que rural, sont encore rares. Notre enquête contribue à mieux cerner les enjeux associés à la circulation des VUL, à identifier les actions engagées et les difficultés rencontrées par les artisans pour organiser et maîtriser leur mobilité professionnelle.

Les enseignements issus de cette enquête seront ainsi utiles aux acteurs publics pour adapter les dispositifs destinés à faciliter l'évolution attendue de cette mobilité.



**1,8 véhicule par entreprise**

92 000 véhicules pour  
51 000 entreprises du bâtiment



**61 %  
des entreprises  
ont un seul  
véhicule**

**3 véhicules sur 4**

sont des **véhicules utilitaires légers**  
(VUL) dont 45 % < 3,5 tonnes de PTAC

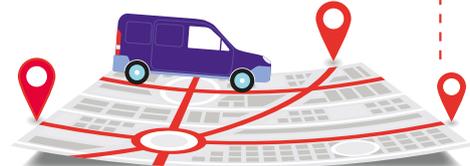


**Seulement 13 %  
des artisans  
répercutent le coût réel  
des déplacements  
dans leur coût de revient**



**2/3 des entreprises**

se déplacent uniquement  
dans un rayon allant  
**de 15 à 50 km**



Une entreprise  
artisanale parcourt  
en moyenne  
**32 000 km / an**

Lille

Marseille

**16**  
allers-retours  
par an

**50 000 tours**



La mobilité des entreprises  
du bâtiment représente

**2 milliards  
de km/an**  
soit 50 000 fois  
le tour de la Terre

Pour 50 % des entreprises,  
les temps de déplacements sont  
**de moins d'1 heure  
par jour**





# LE NUMÉRIQUE, ACCÉLÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

**Le confinement a démontré la nécessité économique et commerciale des outils numériques pour les entreprises. Dans ce contexte, et avec le soutien financier de l'État et de la Région, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes propose aux artisans des solutions numériques pour développer leur activité.**

**L**a crise de la Covid-19 a mis en évidence le retard pris par les entreprises françaises en matière de digitalisation et l'enjeu structurel et économique, à court comme à long terme, du numérique. Au cours des confinements successifs, le numérique a, en effet, permis à certaines entreprises de maintenir une activité et le lien avec leurs clients. Fort de ce constat, dès le mois de juillet dernier, le gouvernement a mis en place des mesures concrètes pour soutenir la numérisation des petites entreprises afin de permettre à tous les commerçants, artisans, restaurateurs de développer une activité en ligne. Interlocuteur privilégié des entreprises artisanales, le réseau des CMA Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi lancé une campagne d'appels téléphoniques auprès de 4 000 artisans de la région

fermés administrativement lors des confinements afin de les sensibiliser aux solutions numériques. « Les artisans contactés sont, pour nombre d'entre eux, convaincus de l'intérêt du numérique, mais ils avouent ne pas savoir par où commencer, quel outil utiliser ou encore ne pas appréhender le temps nécessaire au passage au numérique de leur entreprise », précise Yaël Boquet, chef de projet développement des entreprises & numérique de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. « En réponse à ces interrogations, la CMA offre différents niveaux de services. »

## INFORMER ET SENSIBILISER

Dans un premier temps, la CMA informe les artisans via son site Internet, ses publications sur les réseaux sociaux et des sites ressources tels que celui d'Entreprises & Numérique (ENE) [ene.fr](http://ene.fr).

L'ENE est partenaire du réseau des CMA, et propose des webinaires courts et gratuits sur des sujets aussi variés que « Créer et refondre son site internet », « Gagner en visibilité avec Google My Business », « Le e-marketing » ou encore « Panorama des réseaux sociaux ».

## AUTODIAGNOSTIC ET DIAGNOSTIC

En complément de ce premier degré d'information, les artisans désireux d'augmenter la visibilité de leur entreprise, de faciliter la gestion de leurs tâches administratives ou de fidéliser davantage leur clientèle sont orientés vers l'autodiagnostic numérique, accessible à partir du site internet de la CMA. « Cette première approche permet aux artisans d'autoévaluer leur niveau de connaissances en matière de numérique et d'identifier leurs besoins », souligne Yaël Boquet.



« Cet outil permet d'éclairer les chefs d'entreprise sur ce que recouvre le numérique dans les différents champs de l'entreprise. »

À l'issue de cet autodiagnostic, les artisans peuvent être mis en contact avec un expert numérique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Ce sera l'occasion de compléter les résultats de l'autodiagnostic grâce à un diagnostic numérique plus approfondi. Le conseiller CMA balaie tous les volets de l'entreprise de façon à identifier des problématiques, définir des objectifs et élaborer un plan d'actions concret pour les atteindre. « Les problématiques sont spécifiques à chaque entreprise. Si l'on prend par exemple la recherche de solutions pour être visible en ligne et commercialiser ses produits, le conseiller peut proposer différentes pistes parmi lesquelles l'utilisation d'une place de marché – de nombreuses collectivités ont d'ailleurs développé des plateformes de e-commerce –, le développement d'un site de e-commerce et bien sûr la présence sur les réseaux sociaux, complément indispensable pour faire vivre son site. Car il va de soi qu'un site de vente en ligne n'est efficace que si l'entreprise fait en sorte de communiquer via les bons réseaux sociaux, lesquels doivent générer de l'interactivité », ajoute Yaël Boquet.



### ATOUTS NUMÉRIQUES

Le dispositif d'accompagnement individuel « Atouts Numériques » aide également les artisans à mettre en œuvre un projet numérique permettant d'améliorer l'organisation ou la communication de l'entreprise (meilleure visibilité sur Internet, vente en ligne, sécurité informatique, gestion de l'entreprise et des clients, e-marketing...).

Chaque artisan participant au programme bénéficie gratuitement de 7 à 14h de suivi individuel et de 7 à 14h de formations collectives.

### DES FORMATIONS DÉDIÉES

Pour chaque thématique identifiée à l'occasion du diagnostic numérique, l'expert CMA peut orienter l'artisan vers des formations de courte durée, dispensées à distance ou en présentiel.

« L'orientation vers une formation, qu'il s'agisse de créer ou d'actualiser son site Internet, de mettre en valeur son entreprise, ses produits ou ses services sur les réseaux sociaux ou encore d'ouvrir sa boutique en ligne, répond à une stratégie d'entreprise », remarque Yaël Boquet. « La plus-value de cet accompagnement personnalisé tient dans le fait que, au-delà de l'usage d'outils, l'expert CMA intègre le numérique dans une logique plus large de développement de l'entreprise ».

### DES AIDES SUBSTANTIELLES

Afin d'aider les TPE et PME à trouver des clients via Internet, à les fidéliser, à gagner du temps grâce à la communication numérique et à la mise en place de logiciels, l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes proposent des aides financières à la transformation numérique. Le dispositif « Développer mon commerce en ligne » initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

propose la prise en charge de 100 % des dépenses jusqu'à 500 euros, 50 % jusqu'à un montant maximal de 1 500 euros.

De son côté, dans le cadre du plan France Relance, l'État propose un chèque numérique de 500 € à tous les commerces fermés administrativement ainsi qu'aux professionnels du secteur de l'hôtellerie et de la restauration pour financer l'acquisition de solutions numériques de vente à distance. Par ailleurs, un nouveau programme de soutien à l'entrepreneuriat en zones fragiles (zones rurales, Cœur de Ville) est lancé par Bpifrance depuis début

2021 avec un financement de la Caisse des dépôts et de l'État. Ce nouveau programme finance des projets portés par des réseaux d'accompagnement

des entreprises et des opérateurs dans une soixantaine de territoires. La durée des projets peut aller jusqu'à trois ans.

L'offre numérique est ainsi et plus que jamais structurée, et repose sur des partenariats solides (État, Région, DGE, ENE) permettant une prise en charge financière importante avec un reste à charge quasiment nul pour les entreprises.

▷ **Contactez votre CMA pour vous faire accompagner dans votre projet !**

En partenariat avec  
Diagnostic numérique :



Atout numérique :





## PLAN DE RELANCE

# DES MESURES EN FAVEUR DES ENTREPRISES



En réponse à la pandémie de la Covid-19 et afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont annoncé des plans de relance exceptionnels. Leurs nombreuses mesures représentent de véritables opportunités pour la refondation économique, sociale et écologique des entreprises.

### FRANCE RELANCE, LE PLAN DE RELANCE DE L'ÉTAT

Le 3 septembre 2020, le gouvernement a lancé un plan de relance de 100 milliards d'euros pour redresser l'économie et construire la « France de demain ». Parmi les mesures qui concernent directement les TPE/PME, notons l'accélération de la transition écologique de 45 000 artisans, commerçants et indépendants par les CMA et CCI via le financement de diagnostics et d'un accompagnement. Le réseau des CMA travaille ainsi à la sensibilisation des artisans au travers de démarches d'informations, de diagnostics, de plans d'actions et de mesures d'accompagnement à la transition écologique et numérique. Le plan de relance prévoit également la baisse de la contribution économique territoriale (CET) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties acquittée par les entreprises (TFPB). Par ailleurs, un crédit d'impôt de 200 millions d'euros sera destiné aux entreprises qui rénovent leurs bâtiments en vue d'améliorer leur performance énergétique. Le plan de relance prévoit aussi le renforcement du bilan et

du financement des TPE/PME en accordant une garantie publique aux prêts participatifs accordés par les banques. De plus, l'État doit abonder à hauteur de 250 millions d'euros les fonds d'investissement des régions qui visent à renforcer le capital des PME. Le plan de relance national comporte également des mesures de soutien à l'export avec notamment la création d'un Chèque Relance Export conçu pour financer jusqu'à 50 % des frais de participation à un salon international. Enfin, pour éviter des suppressions d'emplois et des pertes de compétences dans les entreprises, les dispositifs d'activité partielle sont maintenus en 2021 pour les TPE/PME qui en remplissent les conditions.

### PLAN DE RELANCE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En soutien au plan du gouvernement, le plan de relance de la Région met l'accent sur quatre axes prioritaires : renforcer le soutien à l'économie de proximité ; réaffirmer et relancer la préférence régionale ; relocaliser les emplois ; former à l'économie verte et numérique de demain.

Notons parmi les mesures phares de ce plan la relance des commandes publiques grâce notamment à un plan d'investissement immédiat de 100 millions d'euros. La Région mise également sur la préférence régionale avec 80 millions d'euros d'aides pour l'économie de proximité : les commerçants, les artisans et l'hôtellerie-restauration. Elle a aussi créé une place de marché numérique (marketplace) afin de mettre en relation les sous-traitants de la région et les donneurs d'ordres et de faire ainsi travailler ensemble industries et PME. Du côté du numérique, la Région veut renforcer sa politique en investissant 50 millions d'euros dans ce domaine. Enfin, elle s'engage sur un plan de formation exceptionnel de 500 millions d'euros cofinancés par Pôle emploi et le plan d'investissement dans les compétences (PIC).

▷ **Toutes les informations sur [auvergnerhonealpes.fr](https://auvergnerhonealpes.fr)**



# APPRENTISSAGE : LA CMA PARTENAIRE HISTORIQUE DES ENTREPRISES

**Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous des contraintes administratives, gagnez du temps et sécurisez vos démarches en faisant appel à l'expertise reconnue des conseillers CMA.**

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les contrats d'apprentissage doivent être déposés auprès des opérateurs de compétences. Toutefois, votre CMA reste mobilisée pour vous accompagner à chaque étape du contrat d'apprentissage. Modalités du contrat, formalités à accomplir, aides financières...,

avant le recrutement, les questions sont nombreuses. Optez pour la sérénité et la simplicité ! Les conseillers CMA vous renseignent sur tous ces aspects et calculent le coût exact d'un apprenti pour votre entreprise. Ils sécurisent la procédure en rédigeant et garantissant des contrats conformes au droit du travail. Par ailleurs, pour vous aider dans votre recherche de candidat à

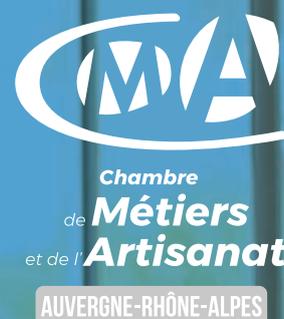
l'apprentissage, la CMA gère une bourse en ligne. Sur [apprentissage-auvergnerhonealpes.fr](http://apprentissage-auvergnerhonealpes.fr), vous avez la possibilité de déposer votre offre pour que les jeunes en recherche de maître d'apprentissage puissent connaître vos besoins.

Vous pouvez également consulter les candidatures de jeunes.

La CMA vous propose aussi son soutien pour sélectionner les candidats et trouver le profil le plus adapté à votre entreprise.

Une question juridique ou liée à l'évolution du contrat ? Un désaccord avec votre apprenti ? Les conseillers répondent à vos questions et vous proposent un accompagnement personnalisé. Ils sont également en capacité d'endosser le rôle de médiateur entre vous et votre apprenti en cas de conflit.

▷ **Contact : conseiller apprentissage de votre CMA**



## ARTISANS, PENSEZ À VOUS FORMER !

Grâce au Conseil de la formation, financez votre formation pour gérer ou développer votre entreprise.

Réservé aux chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers et à leur conjoint (collaborateur ou associé).

Déposez en ligne votre demande de financement :  
<http://cdf.crma-auvergnerhonealpes.fr>



# CHOISISSEZ VOS FORMATIONS

## NUMÉRIQUE

Créer et gérer facilement son site internet

**GUILHERAND-GRANGES :**

**LUNDI 3, 10, 17, 31 MAI, 7 JUIN**

**5 jours - 42 heures**

- ▷ Déterminer les étapes de la création d'un site
- ▷ Être autonome dans l'actualisation et la gestion quotidienne de son site internet
- ▷ Connaître les outils de référencement, de pilotage et d'analyse pour optimiser son site
- ▷ Mise en situation avec Wordpress ou Wix ou Jimdo

Actualiser son site internet

**AUBENAS :**

**MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN**

**1 jour - 7 heures**

- ▷ Actualiser ses connaissances et mettre à jour ses contenus

Tirer profit des réseaux sociaux pour augmenter ses ventes focus Facebook

**GUILHERAND-GRANGES :**

**LUNDI 21, 28 JUIN**

**AUBENAS : LUNDI 8, 15 MARS**

**2 jours - 14 heures**

- ▷ Panorama des réseaux sociaux et des bonnes pratiques
- ▷ Astuces et conseils pour attirer les clients
- ▷ Devenir autonome dans la gestion quotidienne de ses comptes

Modéliser en 3D avec Sketchup Initiation

**AUBENAS : LUNDI 3, 10, 17 MAI**

**3 jours - 21 heures**

- ▷ S'approprier les fonctionnalités de bases

de sketchup, logiciel de modélisation 3D

- ▷ Concevoir, visualiser et modifier les images
- ▷ Présenter ses projets et réalisations pour convaincre

Dématérialiser ses factures avec Chorus

**AUBENAS : MARDI 20 AVRIL**

**1 jour - 7 heures**

- ▷ Prise en main de l'outil

## COMMERCIAL

Élaborer sa stratégie commerciale

**AUBENAS : MARDI 9, 16 JUIN**

**2 jours - 14 heures**

- ▷ Réaliser un état des lieux, sur le plan commercial (marché, concurrence, produit, client)
- ▷ Structurer l'organisation commerciale de son entreprise appuyée par l'analyse de son marché, des attentes de ses clients et de l'offre
- ▷ Maîtriser les outils d'analyse pour améliorer la performance de son entreprise
- ▷ Mettre en place un plan d'action opérationnel pour dynamiser sa stratégie commerciale

Valoriser son point de vente pour attirer des clients

**GUILHERAND-GRANGES :**

**LUNDI 19 AVRIL**

**1 jour - 7 heures**

- ▷ Aménager les espaces et mettre en valeur ses produits
- ▷ Optimiser le plan de circulation, l'éclairage, l'ambiance, le matériel de présentation de son entreprise pour augmenter ses ventes

Développer son chiffre d'affaires grâce aux ventes additionnelles

**GUILHERAND-GRANGES :**

**LUNDI 26 AVRIL**

**AUBENAS :**

**LUNDI 29 MARS**

**1 jour - 7 heures**

- ▷ Connaître les techniques permettant d'optimiser le panier moyen de chaque vente
- ▷ Analyser les besoins du client et proposer des produits complémentaires
- ▷ Déceler des attentes non exprimées et susciter le besoin chez le client

Réussir ses négociations commerciales

**GUILHERAND-GRANGES :**

**LUNDI 22, 29 MARS**

**AUBENAS :**

**MARDI 23, 30 JUIN**

**2 jours - 14 heures**

- ▷ Acquérir les techniques et la confiance nécessaires pour conclure une vente
- ▷ Conduire l'entretien pour défendre son offre commerciale
- ▷ Négocier et répondre aux objections

Développer son activité avec les marchés publics

**AUBENAS : MARDI 6, 13 AVRIL**

**2 jours - 14 heures**

- ▷ Connaître la réglementation en matière de marchés publics



Prendre en photo vos créations : trucs et astuces de pro

**GUILHERAND-GRANGES :**

**JEUDI 22, 29 AVRIL**

**2 jours-14 heures**

- ▷ Développer ses techniques de prises de vue et de retouches sur appareil photo et smartphone

## BUREAUTIQUE

Concevoir des tableaux de suivi avec excel

**Niveau 1**

**GUILHERAND-GRANGES :**

**MERCREDI 24, 31 MARS**

**AUBENAS : MERCREDI 12, 19 MAI**

Créer et modifier facilement un tableau

**Niveau 2**

**GUILHERAND-GRANGES :**

**MERCREDI 7, 14 AVRIL**

**AUBENAS : MERCREDI 26 MAI**

**ET 2 JUIN**

- ▷ Concevoir des tableaux de bord pour piloter son activité
- ▷ Réaliser des graphiques des formules, des calculs, des tris et des tableaux croisés

Retoucher facilement ses photos avec Photoshop

**GUILHERAND-GRANGES :**

**JEUDI 20, 27 MAI, 3 JUIN**

**3 jours**

## COMPTABILITÉ- GESTION

Gérer efficacement pour gagner plus

**GUILHERAND-GRANGES :**

**JEUDI 1<sup>ER</sup>, 8, 15 AVRIL**

**3 jours - 7 heures**

Suivre l'évolution de sa rentabilité pour dégager de meilleurs résultats

## LANGUES

Communiquer en anglais niveau 1

**AUBENAS : VENDREDI 9, 16, 23, 30**

**AVRIL, 7, 21, 28 MAI, 4, 11, 18 JUIN**

**10 jours - 30 heures**

- ▷ Être à l'aise pour se présenter
- ▷ Répondre à des questions simples

## MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Devenir Sauveteur secouriste du travail

**GUILHERAND-GRANGES :**

**JEUDI 10, 17 JUIN**

**AUBENAS : MERCREDI 21, 28 AVRIL**

**2 jours - 14 heures**

Établir le document unique

**AUBENAS : LUNDI 19 ET 26 AVRIL**

**2 jours - 14 heures**

Manager et impliquer son équipe

**AUBENAS : LUNDI 31 MAI, 7, 14 JUIN**

**3 jours - 21 heures**

- ▷ Savoir mobiliser et impliquer ses salariés
- ▷ Anticiper et gérer les conflits

## FORMATIONS DIPLOMANTES

Brevet de Maîtrise

Plus haute qualification de l'Artisanat, ce diplôme prépare aux responsabilités de chef d'entreprise. Il se compose de 6 modules généraux.

Module gestion des Ressources Humaines

**LUNDI 26 AVRIL, 3, 10, 17, 31 MAI,**

**7 JUIN**

**6 jours - 42 heures**

ADEA (Assistant de Dirigeant de l'Entreprise Artisanale)

Ce diplôme de niveau bac composé de 4 modules vous permet de développer vos compétences pour mieux gérer votre entreprise au quotidien.

Module Stratégies et techniques commerciales

**À COMPTER DE SEPTEMBRE 2021**

**84h**

**Objectif :** permettre au participant de

- ▷ maîtriser les techniques de vente,
- ▷ structurer l'organisation commerciale de l'entreprise,
- ▷ réaliser un diagnostic commercial,
- ▷ proposer une stratégie commerciale adaptée



## PARCOURS CRÉATEUR

**Matinée futur artisan de 9h à 11h**

- les 2 avril, 7 mai et 4 juin à Guilherand
- les 9 avril, 7 mai et 11 juin à Aubenas

**Pack Les Essentiels (2 jours)**

- les 12 et 15 avril et les 7 et 10 juin à Guilherand
- les 3 et 6 mai à Aubenas

**Pack Micro (2 jours)**

- les 26 et 29 avril, 17 et 20 mai, 14 et 17 juin à Guilherand
- les 26 et 29 avril, les 25 et 27 mai et les 21 et 24 juin à Aubenas

Nous proposons d'autres formations : [cma-ardeche.fr](http://cma-ardeche.fr)

▷ **Inscription ou renseignement sur votre prise en charge :**

**04 75 07 54 14**

**formemploi@cma-ardeche.fr**



# REPENSER SON AVENIR PROFESSIONNEL AVEC LE CEP

## UNE OPPORTUNITÉ POUR VOUS ET VOS SALARIÉS



**A**vec la période de crise sanitaire actuelle qui vient ajouter à l'avenir incertain, les bouleversements sociétaux, le rapport au travail, il faut savoir prendre les bonnes décisions et préparer son avenir.

Dans cette période difficile, le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) peut permettre de répondre à certaines de vos inquiétudes et à vos questionnements, mais également d'anticiper une transition forcée. Alors ne serait-ce pas le moment de penser à préparer son avenir ?

Le conseil en évolution professionnelle propose aux indépendants et aux salariés des temps d'échanges gratuits pour se poser, réfléchir à sa situation professionnelle et si le besoin se ressent, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle.

### Le CEP, c'est quoi ?

C'est un dispositif complet à plusieurs volets :

- un accompagnement gratuit, accessible à tous, neutre, impartial, confidentiel et personnalisé pour vous conseiller et faire le point sur votre situation professionnelle,
- un temps pour vous, pour parler de vos envies et clarifier vos besoins,
- un espace pour parler formation, compétences et certification,
- une occasion d'aborder des sujets de mobilité et de reconversion professionnelle,
- des réponses à la diversité de vos besoins, apportées par un professionnel capable de mobiliser les services, les prestations et les acteurs qui vous seront utiles dans votre région,
- une co-construction de votre projet avec un conseiller qui vous accompagne tout au long de sa mise en œuvre.

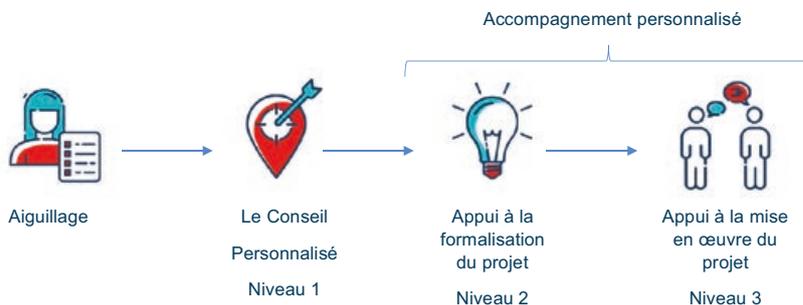
### Le CEP, quels avantages ?

Solution pour vous accompagner en qualité d'indépendant ainsi que les salariés, le CEP est donc un outil au service de votre entreprise qui présente de nombreux avantages :

- une approche qui place l'entreprise et le salarié dans une logique gagnant-gagnant : un salarié prenant en main son avenir professionnel n'est-il pas un atout pour le développement de l'entreprise ?
- anticiper et s'adapter aux nouvelles tendances socio-économiques et technologiques,
- un dispositif qui s'adapte en fonction du contexte du salarié et de l'entreprise,
- un service 100 % gratuit.

### Le CEP, comment ça marche ?

Après un aiguillage de la demande, un accompagnement sur 3 niveaux vous est proposé. Une analyse partagée permet de faire un point sur votre situation actuelle et de choisir les services qui seront utiles.



Salariés et indépendants,  
prenez en main votre avenir.

**MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**

[mon-cep.org/auvergnerhonealpes](https://mon-cep.org/auvergnerhonealpes)  
ou au 09 72 01 02 03 numéro unique (non surtaxé)





Fédération BTP DRÔME ET ARDECHE [www.emploiBtpDromeArdeche.fr](http://www.emploiBtpDromeArdeche.fr)

# LE BTP RECRUTE ET FORME EN DRÔME ARDECHE

## Pourquoi pas vous ?

**VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?**

- Recherchez un candidat
- Déposez vos offres d'emploi
- Offres d'alternance ou stage

**VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?**

- Consultez toutes les offres
- Déposez votre CV
- Postulez

FEDERATION DU BTP DRÔME ARDECHE  
04 75 75 91 91 - [contact@btp0726.fr](mailto:contact@btp0726.fr)

**CGAD** Les entreprises alimentaires de proximité Membre de l'U2P

## LES FRANÇAIS ET LES COMMERCES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

Artisans, commerçants, restaurateurs

**89%** des Français ont une BONNE IMAGE des commerces alimentaires de proximité

**90%** des Français pensent que les commerces alimentaires de proximité dynamisent les centres-villes

Et **87%** qu'ils créent du lien social

**TOP 4 DES VALEURS ASSOCIÉES AUX COMMERCES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ**

- 90% TAILLE HUMAINE
- 86% CONVIVIALITÉ
- 84% SAVOIR-FAIRE
- 84% QUALITÉ

**27%** des Français se rendent plus souvent dans des commerces alimentaires de proximité qu'il y a 5 ans

POUR LES FRANÇAIS, LES COMMERCES DE PROXIMITÉ LES PLUS IMPORTANTS SONT :

- 90% BOULANGERIE
- 75% PRIMEUR
- 70% BOUCHERIE
- 69% ÉPICERIE
- 67% PATISserie
- 62% CAFÉ RESTAURANT
- 62% CHARCUTERIE
- 59% POISSONNERIE
- 51% FROMAGERIE

Etude menée par l'Institut CSA et réalisée en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 2 500 Français âgés de 18 ans et plus. Contact : [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)

**csa** RESEARCH

## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES TROPHÉES DE LA CAPEB

Artisanat de Coiffure

**5 CATÉGORIES**

- Création et reprise d'entreprise
- Développement durable
- Apprentissage
- Innovation
- Patrimoine

**17 JUIN 2021**

le dauphiné

**unec** 07 Union Nationale des Entreprises de Coiffure

**Fabienne Munoz**  
Présidente de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure de l'Ardèche

**Les Stages à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ardèche à Guilherand-Granges**

*Raphaël Terrier* LE CLUB

**Lundi 8 mars 2021** : coupe homme  
**Lundi 3 mars 2021** : coupe femme  
**Lundi 14 juin 2021** : blond expert

**Renseignements et inscriptions :**  
Hair concept School **02 48 25 51 52** ou **06 45 56 58 58**

**UNEC 07** - 1669 av. Sadi Carnot - 07500 Guilherand-Granges  
[v.fraisse@unec-ra.fr](mailto:v.fraisse@unec-ra.fr) ou **04 75 86 01 04**

▷ inscription sur [capeb-ardeche.fr](http://capeb-ardeche.fr)



# ARDÈCHE OPPORTUNITÉS

Sans frais d'agence et possibilité de prêt à taux zéro sur toutes nos offres de cession



## ALIMENTAIRE

### BOULANGERIE-PÂTISSERIE

**072A0257** Cause changement d'activité, à céder, en Centre Ardèche, fonds de boulangerie-pâtisserie situé dans un village médiéval touristique de 1000 habitants.

Pas de concurrent direct. Bon état général du matériel. Pas d'effectif. Loyer mensuel de 886 €, incluant un logement de 90 m<sup>2</sup>. Idéal pour un couple. Dernier CA HT : 149 000 €. Prix du fonds demandé : 130 000 €.

**073A0256** Cause changement d'activité, à vendre, à 10 minutes de Valence, charmante boulangerie-pâtisserie située dans une commune dynamique de 3000 habitants. Seule boulangerie du village. Clientèle locale fidèle. Pas de tournées. 6 semaines de fermeture annuelle. Importants investissements réalisés en 2013 : magasin,

aménagement fournil boulangerie, acquisition four électrique. Bonne équipe de travail. Nombreux parkings à proximité. Accessibilité PMR OK. Activité en développement. Possibilité d'acheter les murs. Dernier CA HT : 265 000 €.

**073A0233** Au cœur de la Vallée de la Cance, au bord d'une route de passage, à vendre activité de boulangerie, pâtisserie. Établissement créé par la commune en 2007. Pas de concurrent direct. Activité stable. Locaux de 110 m<sup>2</sup>, propres. Matériel en très bon état, bien entretenu. Prix de vente demandé : 120 000 € (dont 100 000 € de matériel).

**073A0214** Nord Ardèche, vend fonds de boulangerie, situé sur le passage des écoles (lycée, collège). Bonne notoriété locale. Clientèle de quartier, particuliers et restaurants. Actuellement ouverte uniquement les matins. Locaux de 70 m<sup>2</sup>. Accessible personnes à mobilité réduite. Faibles charges locatives. Potentiel de développement (snacking, pâtisserie). Dernier CA HT : 157 000 €. Prix de vente demandé : 50 000 €.

**073A0210** Bassin valentinois, cause retraite, cède fonds de boulangerie-pâtisserie situé sur un axe de passage (18 000 véhicules/jour). Zone commerciale. Superficie totale de 175 m<sup>2</sup>, de plain-pied comprenant 1 labo boulangerie, 1 labo pâtisserie et 1 magasin de 50 m<sup>2</sup>. Matériel en bon état général. Parking devant le magasin, quai de livraison et parking personnel. Effectif : un pâtissier et une vendeuse à mi-temps. Loyer mensuel : 535 €. Dernier CA HT : 186 000 €. Prix de vente demandé : 149 000 €.

**073A0204** Vallée du Rhône, cause retraite, cède fonds de boulangerie situé au cœur d'une petite ville de 8000 habitants. Bonne notoriété. Bel emplacement, en face de la place du marché, à proximité de tous commerces. Nombreux parkings, dont 3 places « arrêt minute » devant la boutique. Bon état général du matériel. Magasin refait il y a 10 ans. Possibilité d'agrandissement. Effectif : 3 salariés, dont un boulanger. Marges de développement possibles. Dernier CA HT : 180 000 €. Prix de vente demandé : 100 000 €.

**073A0246** Nord Ardèche, en lisière des départements de la Loire et de la Haute-Loire, à vendre boulangerie, pâtisserie, épicerie, salon de thé. Seule boulangerie d'un village de près de 1000 habitants. Bon état général du matériel. Four APPA 5 bouches, acheté en 2013. Pas de salarié. Surface de 120 m<sup>2</sup> + logement de 160 m<sup>2</sup> habitables. Faibles charges locatives. Dernier CA HT : 136 000 €. Prix de vente demandé : 70 000 €. Pas de frais d'agence, possibilité de prêt à taux zéro.

**071A0193** Vend fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie salon de thé situé en sud Ardèche. Création en 2007. Cadre atypique. Matériel en très bon état. Magasin refait en 2015. Un jour et demi de fermeture par semaine et 5 semaines de congés annuels. Fournil 46 m<sup>2</sup>, Salon de thé 23 m<sup>2</sup>. Réserve 25 m<sup>2</sup>, Magasin 31 m<sup>2</sup>, cour intérieure 58 m<sup>2</sup>. Magasin aux normes ERP. Loyer 700 € par mois. Dernier CA : 185 000 €. Prix de vente 175 000 €.

SPÉCIAL ARTISAN



Chambre  
des  
**Métiers**  
et de l'  
**Artisanat**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Avec le **CONTRAT ARTISANAT** Auvergne-Rhône-Alpes,  
on vous *accompagne*, on vous *conseille*, on vous *finance*

Je m'engage dans un Contrat Artisanat !  
Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche vous attend.



**CONTRAT  
ARTISANAT**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
TOUTE UNE RÉGION  
AU SERVICE DE SES ARTISANS

crma-auvergnerrhonealpes.fr

en partenariat avec



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**073A0202** Aux portes de l'Ardèche verte, à vendre boulangerie-pâtisserie dans un village de 1400 habitants. Pas de concurrence immédiate. Affaire saine avec une bonne progression du chiffre d'affaires et une bonne réputation (produits maison et créatifs). Bon emplacement, à proximité d'un carrefour, de la place du marché, avec nombreux parkings. Potentiel de développement identifié (offre snacking, agrandissement). Labo de 70 m<sup>2</sup>, magasin de 20m<sup>2</sup>. Matériel complet, bien entretenu. Effectif: 2 dirigeants. Loyer de 750 € / mois, incluant logement. Dernier CA HT : 231 000 €. Prix demandé : 160 000 €.

#### BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**072A0230** Pour cause changement d'activité, à vendre boucherie-charcuterie-traiteur très bien située en Vallée du Rhône sur une route de passage et proximité sortie d'autoroute. Pas de concurrent direct, bourg de 3000 habitants. Proche tous commerces et nombreux parkings. Faibles charges locatives. Effectif : un salarié à mi-temps. Idéal pour couple. Beaucoup de potentiel. Dernier CA HT : 270 000 €. Prix de vente demandé : 90 000 €.

**072A0051** Vend fonds de commerce de boucherie-charcuterie traiteur situé en Vallée du Rhône. Chiffre d'affaires stable, établissement bien tenu au centre du village. Seule boucherie du village. 1 salariée temps plein. Location des murs 550 € / mois. Dernier CA HT : 220 000 €. Prix de vente : 68 000 €.

**072A0021** Boucherie charcuterie traiteur dans la Vallée du Rhône, sud Ardèche. Matériel bien entretenu, pas de salarié à reprendre. Location des murs 400 €/mois. Dernier CA HT : 127 300 € Prix de vente : 90 000 €.

**072A0258** Centre Ardèche, à vendre boucherie charcuterie traiteur située dans quartier commerçant, place de la Mairie. Clientèle de particuliers, fidèle. Très bonne réputation, fabrication maison, produits artisanaux. Nombreux arrêts minute. Aucun investissement à prévoir. Loyer : 884 € / mois. Effectif : 1 cuisinière, 1 charcutier/traiteur, 3 bouchers, 2 apprentis. Potentiel de développement avec l'activité traiteur. Dernier CA HT : 773 000 €. Prix du fonds demandé : 310 000 €

#### RESTAURATION

**073A0248** Lamastre, à vendre cause retraite, restaurant, 50 ans d'existence, situé dans un quartier historique offrant une vue panoramique sur le village. Cuisine traditionnelle, produits frais et locaux. Clientèle fidèle, particuliers, entreprises, groupes et autocaristes (Circuit touristique Train de

l'Ardèche). Bonne notoriété locale et e-réputation. Capacité 100 couverts intérieur + 100 couverts extérieur. Pas de travaux à prévoir. Bail renouvelé récemment. Loyer : 650 € comprenant un logement de fonction de 80 m<sup>2</sup> (possibilité achat des murs). Ouverture les midis seulement en hiver + 5 semaines de fermeture annuelle. Nombreux parkings gratuits à proximité. Dernier CA HT : 230 K €. Prix du fonds demandé : 150 000 €.



#### INSTITUT DE BEAUTÉ

**072A0225** Cause changement d'activité, à vendre institut de beauté situé dans un bourg centre de 7000 habitants, au carrefour du Sud Ardèche et de la Drôme provençale. Local de 70 m<sup>2</sup>, comprenant 2 salles de soin avec possibilité d'en créer une 3<sup>e</sup>. Beaucoup de cochet. Produits naturels. Pas de salarié. Dernier CA TTC : 34 800 €. Prix de vente demandé : 25 000 €.



#### COIFFURE

**073A0259** Bassin valentinois, cause retraite, à vendre salon de coiffure mixte situé dans quartier commerçant. Clientèle de proximité, fidèle. Salon de 92 m<sup>2</sup> avec 5 postes de coiffage. Nombreux parkings à proximité. Effectif : une salariée à temps plein avec le BP. Loyer mensuel de 886 €. Prix du fonds demandé : 38 000 €.

**073A0261** Bassin valentinois, cause retraite, à vendre Salon de coiffure mixte/barbier situé dans une commune dynamique de + de 2 000 habitants. Seul salon du village, bonne notoriété. Clientèle jeune, fidèle. Salon de 48 m<sup>2</sup> avec 4 postes de coiffage + 1 coin barbier. Nombreux parkings gratuits à proximité. Pas de salarié à reprendre. Salon refait en 2015, style moderne. Loyer mensuel de 450 €. Prix du fonds demandé : 65 000 €.

**072A0241** Très urgent cause santé, vend salon de coiffure lumineux avec mur en pierre et terrasse. Situé en plein cœur d'un village touristique en développement. Écoles et commerces à proximité. Nombreuses places de stationnement. Superficie de 40 m<sup>2</sup> avec pièce attenante pour buanderie / réserve. 3 bacs, 4 fauteuils et un canapé d'attente,

plus équipement et matériel de coiffure. Peinture refaite fin 2016. Pas de travaux à prévoir. Loyer 480 €/mois. Prix de vente : 17 800 €.

**072A0229** Centre-Ardèche, vend salon de coiffure mixte idéalement situé sur une petite place commerciale avec beaucoup de passage. Salon entièrement rénové et excentré de la concurrence. Salle voûtée, beaucoup de charme. Nombreux parkings à proximité. Salon informatisé avec fichier client. 4 postes de coiffage, 2 bacs à shampoing. Faibles charges locatives. Belle rentabilité. Dernier CA HT : 88 591 €. Prix de vente demandé : 82 000 €.

**073A0107** Vend salon de coiffure mixte situé en Ardèche nord. Matériel en bon état : 3 bacs et 7 postes de coiffage. 2 salariés à temps partiel. Salon de 60 m<sup>2</sup> avec une réserve en s/sol de 50 m<sup>2</sup>, loué 378 € HT/mois. Situé plein centre, à proximité des commerces, parking, marché. Dernier CA TTC : 116 000 €. Prix de vente : 79 000 €.

**072A0217** Vallée du Rhône, à 30 minutes de Valence, cède salon de coiffure situé dans un centre-bourg de 2800 habitants. Bel emplacement : en bordure d'une route de passage, proche commerces tabac, boulangerie, épicerie. Nombreux parkings gratuits à proximité. Clientèle locale et de passage. Salon de 50 m<sup>2</sup>. 4 postes de coiffage, 2 postes techniques, 2 bacs massants. Loyer : 330 € / mois. Dernier CA HT : 40 000 €. Prix de vente demandé : 25 000 €.

**073A0212** Vallée du Rhône, cause retraite, cède fonds de salon de coiffure situé dans un centre commercial. Très bon emplacement. 35 m<sup>2</sup>, 3 postes de coiffage, 2 techniques, 2 bacs. Bon état général du matériel. Fichier clientèle. Plus de salarié. Faibles charges locatives. Dernier CA HT : 79 400 €. Prix de vente demandé : 75 000 €. À débattre.

**073A0251** Vend fonds de salon de coiffure mixte, village proche Davézieux et Annonay, implanté depuis 27 ans. Très bon emplacement dans la rue centrale, avec parkings gratuits à proximité, proche écoles et commerces. Loyer: 200 € mensuel. Salon comprenant une partie technique de 35 m<sup>2</sup> : 2 bacs à shampoing, 4 postes de coiffage, une partie accueil avec coin attente et coin encaissement. Réserve labo de 15 m<sup>2</sup> avec machine à laver, sèche-linge et rangement pour produits. Reprise d'une collaboratrice qui connaît bien la clientèle fidèle, en contrat depuis 23 ans à 104 h/mois. Valeur du fonds : 37 000 €.



#### FLEURISTE

**072A0254** À 20 minutes de Valence, à vendre fonds de commerce de fleurs et accessoires. Charmante boutique située au cœur d'un centre bourg de 5000 habitants, proche de la place du marché et de la mairie. Bonne clientèle avec un bon niveau du ticket moyen. Distribution colis Mondial Relais. Prix demandé : 15 000 €, négociable.



#### BÂTIMENT

**073A0260** Cause retraite, cède fonds d'une activité de métallerie, chaudronnerie, serrurerie situé en Nord Ardèche, Vallée du Rhône. Clientèle d'industriels et de particuliers, principalement locale. Savoir-faire dans l'inox, l'aluminium et l'acier. Atelier de 800 m<sup>2</sup>. Machine découpe plasma. Effectif repris : 4 salariés, autonomes et polyvalents. Chiffre d'affaires et rentabilité en hausse. Bonne organisation administrative. Accompagnement possible. Dernier CA HT : 489 000 €. Prix : nous contacter.



#### MÉCANIQUE AUTO

**073A0250** Vallée du Rhône, bassin valentinois, à vendre fonds de garage auto : vente et mécanique. Garage de proximité toutes marques situé dans un village de 7500 habitants, chef-lieu de canton. Bonne réputation, clientèle fidèle. Notoriété dans le 4x4. Matériel complet pour l'activité. Effectif : 1 salarié. Locaux de 220 m<sup>2</sup> avec mezzanine de 40/60 m<sup>2</sup>, loyer : 10 200 € / an. Possibilité d'acquisition des murs. Dernier CA HT : 239 000 €. Prix de vente demandé : 80 000 €.

Tarif pour la publication de votre annonce sur le journal et sur le site [transentreprise.com](http://transentreprise.com) 100 € HT

▷ Nord et Centre Ardèche – Cécile Greffe – 04 75 07 54 13

▷ Sud Ardèche – Joël Derocles – 04 75 07 54 64



## AGENDA

### JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART (JEMA) :

▷ du 6 au 11 avril 2021

### SALON DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

▷ 29 avril 2021 à Aubenas

## PERMANENCES SUR VOTRE TERRITOIRE

### DAVEZIEUX (Pôle Entrepreneurial de Vidalon, 698 rue de Vidalon)

Matinée futur artisan (sur inscription) les 1<sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin de 9 h à 11h.

Permanence (sur rendez-vous) les 1<sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin de 13h30 à 16h30.

### BOURG-SAINT-ANDÉOL (Communauté de Communes DRAGA / 2 av. Maréchal Lecterc)

Permanence (sur rendez-vous) les 6 avril, 4 mai et 1<sup>er</sup> juin de 9h à 12h.

### CAPCA

Nous consulter pour les dates.

### LE TEIL (Pépinière Faisceau Sud - Zone d'activités Rhône- Helvie 2 rue du Faisceau)

Matinée futur artisan (sur inscription) le 25 juin de 9h à 11h.

## INDICES ET REPÈRES



**10,25 € SMIC** au 1<sup>er</sup> janvier 2021,  
soit 1554,58 €/mois pour 35h par semaine  
(publié le 17/12/2020)

**3,65 €** Minimum garanti

**3 428 €/MOIS** Plafond Sécurité  
Sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2021  
(pas d'augmentation)

- ▷ **Indice BT 01 : 112,2** (août), **112,3** (sept)
- ▷ **Indice EONIA : - 0,4674** (août)

### INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

**115,70**

au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (publié le 18/12/2020)

- ▷ Variation sur 1 an : **+ 0,09 %**
- ▷ Variation sur 3 ans : **+ 4,44 %**
- ▷ Variation sur 9 ans : **+ 9,87%**

### INDICE DES LOYERS DES ACTIVITÉS TERTIAIRES

**114,23**

au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (publié le 18/12/2020)

- ▷ Variation sur 1 an : **- 0,54 %**
- ▷ Variation sur 3 ans : **+ 3,02 %**
- ▷ Variation sur 9 ans : **+ 10,22%**

### INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

**1765**

au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (publié le 18/12/2020)

- ▷ Variation sur 1 an : **+ 1,09 %**



## MOUVEMENTS D'ENTREPRISES AU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS 07

835 formalités validées entre le 01/10/2020 et le 31/12/2020

**429** IMMATRICULATIONS

**197** MODIFICATIONS

**209** RADIATIONS

Retrouvez, chaque mois, les immatriculations, modifications et radiations d'entreprises artisanales au Répertoire des Métiers de l'Ardèche sur le site **cma-ardeche.fr** rubrique « actualités ».



# 74%

des artisans et commerçants pensent être mal protégés en cas de problème de santé\*

## ET VOUS ?

Pour le savoir, nos conseillers experts vous proposent un diagnostic gratuit personnalisé de votre couverture en santé et en prévoyance.

CONTACTEZ-NOUS :

Rachel Bally – 06 84 50 27 87 – [r.bally@alptis.fr](mailto:r.bally@alptis.fr) – [alptis.org](http://alptis.org)

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



FINANCEMENT

 **Alptis**  
Prévention - Assurance - Financement

\*Source : Étude Observatoire de la Prévoyance / OpinionWay.

Alptis Assurances - Intermédiaire d'assurance - 25 cours Albert Thomas 69445 Lyon Cedex 03 - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 335 244 489 - N° ORIAS : 07 005 850 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
N° TVA : FR37335244489 Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances. Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

// création  
// développement  
// transmission

**PRÊT\* 0%**  
**DE 3 000 À**  
**20 000 €**

ENVELOPPE DE  
FINANCEMENT  
DE **5 M€\*\***

0 FRAIS  
DE DOSSIER  
0 GARANTIE  
PERSONNELLE

# PRÊT ARTISAN AUVERGNE- RHÔNE-ALPES\*,

## UN PRÊT À TAUX ZÉRO POUR FINANCER VOS PROJETS

Parce qu'investir est  
la clé de compétitivité  
des entreprises, la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes,  
la Banque Populaire  
Auvergne Rhône Alpes  
et les Chambres de  
Métiers et de l'Artisanat  
s'engagent!

Pour en bénéficier, contactez votre  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat

 **BANQUE  
POPULAIRE**  
AUVERGNE RHÔNE ALPES

 **Chambre  
de Métiers  
et de l'Artisanat**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

 **SOCAMA**

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

\*Sous réserve d'acceptation par la Banque. Ce prêt représente 20% des financements bancaires octroyés et débloqués pour le projet.  
\*\*Enveloppe de crédits mise à disposition des artisans de la Région Auvergne-Rhône-Alpes jusqu'en décembre 2022 (jusqu'à consommation globale de l'enveloppe). Voir conditions en agences.

Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015- Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 www.bpaura.banquepopulaire.fr // Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. Crédit photographique ©Guillaume Atger. 10/20